

Projet- pilote

Mise en place des équipes ressources d'enseignants pour la prise en charge des cas de cyberviolences et de cyberharcèlement dans le milieu scolaire

Feuille de route

Période	Activité	Objectif et actions
Installation	Mise en place de l'équipe ressource (1 mois)	<p>Installation de l'équipe ressources :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appel à adhésion à l'équipe ressources, formé d'un minimum de 3 à 4 personnes, coordonné par le responsable de l'établissement) 2. Organisation d'une session de formation, à la base des modules et chapitres de la formation pilote 3. Adaptation et validation des fiches du protocole spécifique à l'établissement 4. Répartition des tâches de l'équipe ressources : désignation du responsable de l'équipe, responsable des activités de prévention, responsable des activités d'action, et d'autres membres de l'équipe 5. Elaboration d'une procédure simple du travail de l'équipe, y compris le processus de prise en charge des victimes potentielles du cyberharcèlement 6. Elaboration d'une charte d'éthique du numérique, ou de bonnes pratiques d'usage d'internet portant sur les valeurs, la responsabilité et le respect (une page maximum), à afficher dans l'établissement ou à inclure dans le règlement intérieur 7. Rédaction d'un compte rendu synthétique de la réunion
Implication	Mise en œuvre de l'équipe et du club (1 mois)	<p>Implication des jeunes et communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appeler les jeunes à adhérer au projet (renforcer l'équipe ressources), former si nécessaire un club dédié - Communiquer et informer sur la mise en place de l'équipe ressources (club) dédié au traitement des cas des cyberviolences et du cyberharcèlement (une affiche portant le (les) contacts de l'équipe est recommandée) - En impliquant les jeunes, élaborer un plan d'action de sensibilisation et d'information sur les missions de l'équipe (club). - Rédaction d'un compte rendu de la réunion
Action	Organisation d'une activité de sensibilisation (1 mois)	<p>Information et sensibilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un événement collectif, ou à travers des flyers à distribuer, ou encore des séances ou ateliers de sensibilisation destinés aux jeunes et aux parents et tuteurs, pour informer sur l'existence de l'équipe dédiée au traitement des cas des cyberviolences et de cyberharcèlement et de la possibilité de signaler à travers EMC-Helpline (ligne nationale d'assistance) - Proposer un programme d'atelier de sensibilisation pour les colonies de vacances encadré par les jeunes (éducation par les pairs)
Evaluation	Compte rendu et recommandations	<p>Evaluation de la période de test</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger un compte rendu du déroulement général de la période de test portant sur le déroulement, les éventuels cas de cyberharcèlement traités, ainsi que les défis sur le terrain et les recommandations pour améliorer le travail de l'équipe et assurer son efficacité. - Proposer un plan d'action pour une campagne de sensibilisation annuelle pour usage sécurisé d'internet et de lutte contre la cyberviolence, impliquant les acteurs locaux : autorités, écoles, association, etc.). - Préparation d'une présentation (ppt) sur le retour d'expérience et recommandations (pour la réunion d'évaluation du projet à l'échelle régional)